

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/336  Paraphe : 
<b>REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE</b> <i>Délibération n°DC2017/112</i>	

Nombres de membres :

En exercice : 124

Présents : 73

Votants : 79 (dont 6 pouvoirs)

**POUR : 79 (100 %)**

**CONTRE : 00**

**ABSTENTION : 00 (0%)**

Le vingt novembre deux mille dix-sept, à 19h30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 10/11/2017

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote :** Mmes BAUDART Martine, BECHARD Isabelle, BEGNY Agnès, COURAULT Josette, FABRITIUS Béatrice, FOURCART Marie-Hélène, JACQUET Ghislaine, LENFANT Maryvonne, LESUEUR Patricia, MERCIER Agnès, NOIRANT Louissette, PAYEN Françoise, PIEROT Chantal, VERNEL Martine et MM ADAM Claude, ADIN Michel, BARRE Régis, BEBIN Patrick, BESANCON Tony, BOIZET Guy, BOUILLON Daniël, BOUILLON Jacques, BROUILLON Patrick, BROYER Jean, CANIVENQ Roland, CANNAUX Francis, CARPENTIER Dominique, COLSON Dominique, CORNEILLE Jean-Pierre, DANNEAUX Dominique, DEGLAIRE Gérard, DEMISSY Pierre, DUGARD Yann, ETIENNE Philippe, FLEURY Vincent, GALTIER Claude, GIRONDELOT Bernard, GODART Olivier, GROSSELIN Jacques, HAULIN Bertrand, HAULIN Eric, JUILLET Bruno, LAMY Dominique, LAURENT CHAUVET Pierre, LEJEUNE Gilles, LESOILLE Patrick, MALVAUX André, MANCEAUX Christophe, MAS Raoul, MASSON Jean-Philippe, MATHIAS Frédéric, MEENS François, MEIS Michel, MIELCAREK Christian, MULLER Jean-Claude, NICOLITCH Christian, NIZET Daniël, NIZET Jacky, OUDIN Denis, PAYEN Guy, PIC Jean-Yves, PIERSON Florent, QUEVAL Guillaume, RACOUR Patrick, RATAUX Frédéric, RAULET Olivier, RAUSSIN Bruno, RENARD Damien, RICHELET Jean-Pol, SIGNORET Francis, SINGLIT Benoit, THIERION Vincent, VAIRY Lionel.

**Représentés :** Mme COSSON Pauline donne pouvoir de vote à M. LAMY Dominique, Mme RAULIN Suzanne donne pouvoir de vote à Mme COURAULT Josette, Mme ROGER Magali donne pouvoir de vote à M. CARPENTIER Dominique et M. GOMEZ Jean-Baptiste donne pouvoir de vote à M. JUILLET Bruno, M. LOUIS Jean-Marc donne pouvoir de vote à M. RATAUX Frédéric, M. RAUSSIN Bruno donne pouvoir de vote à M. MAS Raoul.

---

**OBJET : PROGRAMME D'INTERET GENERAL – HABITER MIEUX**

Vu les statuts de la 2C2A et notamment la compétence Politique du logement social et du cadre de vie d'intérêt communautaire ;

Considérant que le programme d'intérêt général (PIG) départemental 2013/2017 comportant 2 volets (Habitat indigne + Lutte contre la précarité énergétique Habiter mieux) est arrivé à échéance en mars 2017 ;

Considérant le lancement fin 2016 d'une étude pré-opérationnelle par le Conseil Départemental avec le financement de l'Agence Nationale de l'habitat et des EPCI ardennais sur les 4 thématiques suivantes :

- Lutte contre la précarité énergétique
- Lutte contre l'habitat indigne
- Les logements vacants
- Adaptation des logements au vieillissement

Vu la proposition du conseil départemental des Ardennes ;

---

Certifié exécutoire, compte tenu de sa transmission en Sous Préfecture le **29 NOV. 2017**  
 et de sa publication ou notification le

Vu l'avis remis par la commission Travaux Urbanisme lors de sa séance du 27/09/17 et portant sur l'ingénierie générale qui est le socle commun de participation au dispositif :

- Communication générale sur le dispositif
- Repérage des situations
- Réalisation des diagnostics
- Montage des dossiers et suivi des travaux
- Accompagnement des ménages

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire DECIDE :

- D'APPROUVER l'engagement de la collectivité dans le futur Programme d'intérêt Général départemental
- De CHOISIR le recours à l'ingénierie générale uniquement
- De PRENDRE NOTE que le choix d'un financement complémentaire de la part de la Communauté de Communes sera étudié dans le cadre des orientations budgétaires après avis des Commissions Travaux-Urbanisme et Finances
- D'AUTORISER le Président à signer tous les actes à intervenir.

Le Président,

Francis SIGNORET